

Prison ferme pour les patriotes de Romans ! Un énorme scandale

écrit par Christine Tasin | 28 novembre 2023





Deux poids, deux mesures ? Non, c'est pire encore. C'est la justice qui nous tue. C'est la justice qui se suicide et tue la France en même temps.

6 à 10 mois de prison avec mandat de dépôt...

Violences de l'ultra-droite à Romans-sur-Isère : jusqu'à un an de prison requis pour six prévenus, venus du Doubs, de Paris ou du Gard

☐☐ <https://t.co/NJiyb4Wm16> pic.twitter.com/c59klWpWHK

– France Bleu Gard Lozère (@bleugardlozere) [November 27, 2023](#)

Violences de l'ultra-droite à Romans-sur-Isère : jusqu'à dix mois de prison ferme pour six participants

Six jeunes hommes, interpellés samedi 25 novembre au soir, lors de la descente de l'ultra-droite dans le quartier de la Monnaie, étaient jugés ce lundi après-midi à Valence, notamment pour avoir tiré des mortiers d'artifice sur les policiers. Les peines vont de six à dix mois de prison ferme.

Six premiers militants de l'ultra-droite étaient présentés, ce lundi après-midi, devant le tribunal correctionnel de Valence en comparution immédiate. Ils ont été interpellés samedi soir alors qu'ils tentaient de pénétrer dans le quartier de la Monnaie aux cris de « Justice pour Thomas », « l'Islam hors d'Europe », « la rue, la France nous appartient ». Certains sont poursuivis pour violences sur les forces de l'ordre pour avoir tiré des mortiers d'artifice dans leur direction. D'autres sont jugés pour leur participation à cette marche, précisément à « un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens ».

Venus du Doubs, de Paris ou du Gard Tous ont entre 18 et 25 ans. Ils viennent du Doubs, de Côte-d'Or, près de Dijon, du Gard, de Paris et de Lyon. La plupart vivent chez leurs parents. Ils sont étudiants, stagiaire, chômeur, militaire, développeur informatique. À l'exception de l'un d'entre eux, leur casier judiciaire est vierge. Et tous minimisent leurs intentions ce soir-là.

La procureure a requis 12 mois de prison avec maintien en détention pour cinq d'entre eux, six mois pour le dernier. Le tribunal les a finalement condamnés à des peines de six à dix mois de prison ferme avec mandat de dépôt. Ils restent tous en prison.

Au total, 24 personnes ont été interpellées après ces événements du week-end à Romans-sur-Isère.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/violences-de-l-ultra-droite-a-romans-sur-isere-jusqu-a-un-an-de-prison-requis-pour-six-prevenus-4820530>

Ont-ils volé, violé, incendié, tué ? Non, et pourtant ils écopent de prison ferme, avec mandat de dépôt !

On comprend bien que le pouvoir vacille et tremble et qu'il demande aux procureurs de demander des peines carabinées pour essayer de faire retomber le soufflé. C'est son boulot.

Mais que les juges suivent, c'est plus qu'interpellant dans la France du Mur des Cons, dans la France où 1 juge sur 3

est justement adhérent du Syndicat de la magistrature, où les magistrats votent à plus de 80% pour la gauche. Parce que, là, ouvertement, il y a déni de justice.

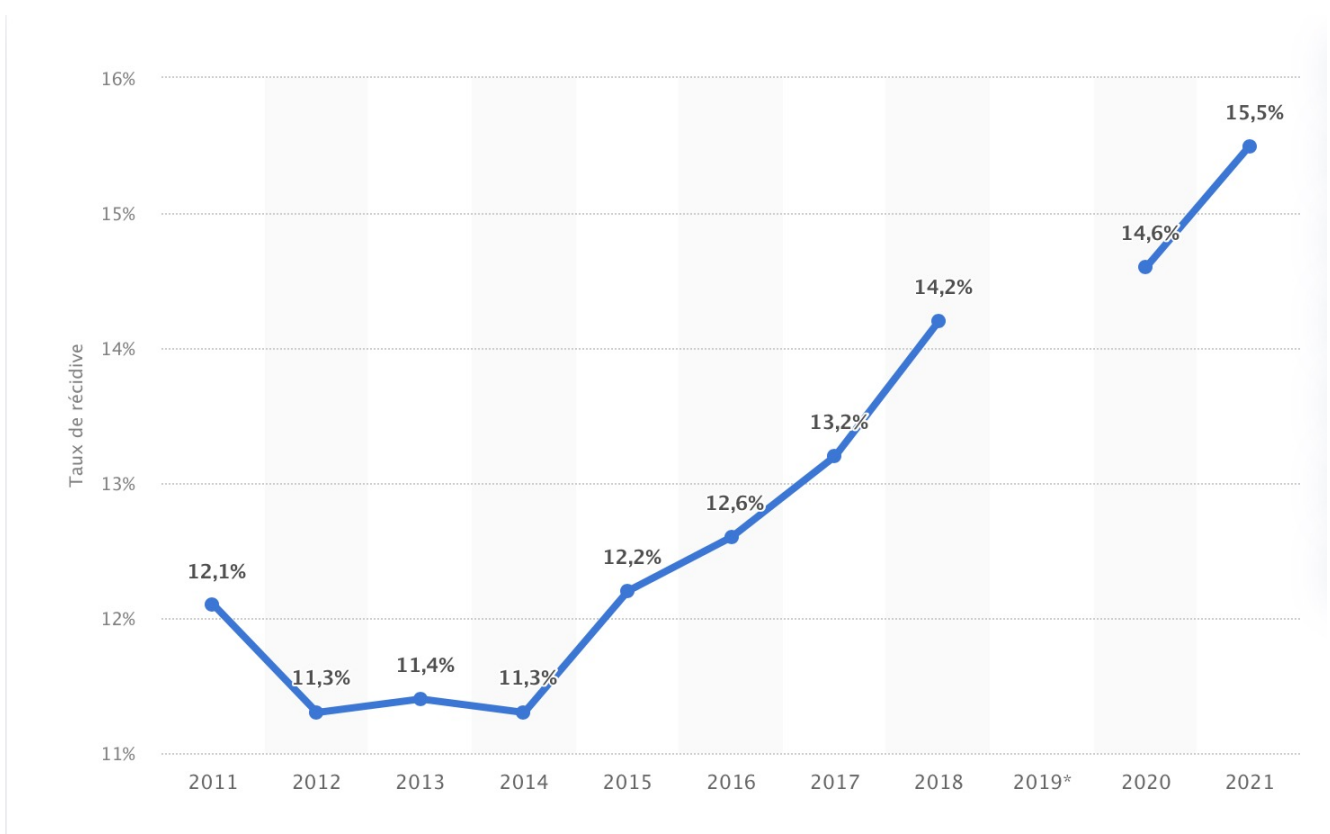
Comparons ce qui est comparable...

Combien d'agresseurs, sexuels ou pas, sont dans la rue, prêts à récidiver ? Pas ou peu de prison pour eux... sauf s'ils sont Français d'origine.

Apologie du terrorisme ? 8 mois avec sursis.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/11/04/apologie-du-terrorisme-8-mois-de-prison-avec-sursis-pour-limam-de-beaucaire/>

Taux de récidive légale et réitération parmi les condamnés en justice pour délits en France entre 2011 et 2022



Des voyous écopent de 6 à 12 mois de prison avec sursis pour des agressions sexuelles, notamment sur une jeune fille qui sera brûlée vive par l'un d'entre eux un peu plus tard!

<https://www.fdesouche.com/2023/06/22/affaire-shaina-2-ans-avant-detre-poignardee-et-brulee-vive-a-creil-la-jeune-fille-de-15-ans-avait-ete-victime-dun-viol-collectif-diffuse-sur-les-reseaux-sociaux-le-proces-dahmed-et-ses-compl/>

Un père se plaint qu'il n'y ait que 3 Blancs dans la classe de son fils ? 2 mois de prison avec sursis, amende et sous pour les gouapes de SOS Racisme.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/07/14/faut-pas-dire-qu-il-ny-a-que-3-blancs-dans-la-classe-de-ton-fils-prison-et-amende/>

Prison avec sursis pour apologie du terrorisme pour des amoureux de Merah.

<https://www.fdesouche.com/2023/03/10/tfc-la-photo-dun-maillot-du-club-floque-mohammed-merah-circule-sur-les-reseaux-sociaux-dirigeants-et-supporters-sont-indignes/>

Détention provisoire limitée à 8 mois pour un chauffeur alcoolisé, au volant d'une voiture volée, sans permis... qui a percuté et tué le fils du chef Alleno.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/02/24/est-il-normal-de-voir-sorti-de-prison-un-chauffard-ivre-roulant-a-vive-allure-qui-a-tue/>

6 mois de prison avec sursis pour le chauffard qui a renversé Théo, l'a écrasé et s'est acharné, lui roulant dessus à deux reprises.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/01/12/conduite-sans-permis-avec-alcool-et-droque-il-ecrase-un-jeune-de-17-ans-prison-avec-sursis/>

Mais pour les jeunes patriotes décidés à faire comprendre aux tueurs de nos jeunes qu'ils ne pourront pas continuer impunément... prison immédiatement ! Et qu'ont-ils fait, les jeunes patriotes de Romans ?

Certains sont poursuivis pour violences sur les forces de l'ordre pour avoir tiré des mortiers d'artifice dans leur direction. Combien de mortiers d'artifice tirés SUR les forces de l'ordre par les chances pour la France, 100 fois par an, impunément ?

D'autres sont jugés pour leur participation à cette marche, précisément à « un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens. Combien de groupes de jeunes en jogging suscitant la peur, ne supportent pas le moindre regard (susceptible d'amener les racailles à tuer pour « un mauvais regard » , laissés libres ???). Il y a une quinzaine d'années, dans la petite ville de Yonne où j'exerçais, la propriétaire, âgée) de mon appartement me disait qu'elle n'allait jamais en ville le mercredi, tant les « bandes » de certains quartiers tenaient les trottoirs, empêchant les « de souche » d'y monter, et les contraignant à baisser les yeux... Je n'ose pas imaginer la vie chaque jour dans cette ville, à présent. Quant à condamner des petits Français pour « groupement formé en vue de la préparation de violences envers les personnes ou de destructions ou dégradations de biens ». Ce serait risible si on n'avait pas des jeunes de chez nous, des jeunes « qui en ont » qui vont coucher en prison. Je doute que les policiers aient trouvé sur les jeunes arrêtés des lettres, des plans... expliquant qu'ils allaient attaquer tel bar, tel appartement... Il est vraisemblable qu'ils étaient munis de quelques éléments type matraque ou barres de fer pour se défendre face à la faune du quartier de la Monnaie... N'est-ce pas l'un des manifestants qui a été molesté et a dû être protégé par les habitants ? Les autres ont le droit de manifester et même de tout casser, les nôtres n'ont droit qu'aux fleurs et aux larmes.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/ultradroite-a-romans-sur-isere-un-manifestant-moleste-on-a-fait->

[bouclier-dit-un-habitant-2932650](#)

2 poids, 2 mesures ? Sans aucun doute. Combien de temps encore les Français vont-ils accepter de voir leurs enfants tués, emprisonnés sauf à être transformés en dhimmis ou en convertis pour se mettre à l'abri des racailles ?